

# COMMIS ET ASSISTANTS DANS LES BIBLIOTHÈQUES (CNP : 1451)



Un diplôme **d'études secondaires** est habituellement exigé.



Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **satisfaisantes**

Les commis et les assistants dans les bibliothèques mettent en circulation et reçoivent les documents de la bibliothèque, trient les livres et les rangent sur les rayons, et fournissent des renseignements généraux aux usagers des bibliothèques. Ils exécutent également des tâches de bureau. Les commis de bibliothèque travaillent dans des bibliothèques et d'autres établissements qui fournissent des services de bibliothèque.

Bibliothécaires  
(CNP : 5111)

Superviseurs de commis de bibliothèque, de correspondanciers et d'autres commis à l'information  
(CNP: 1213)

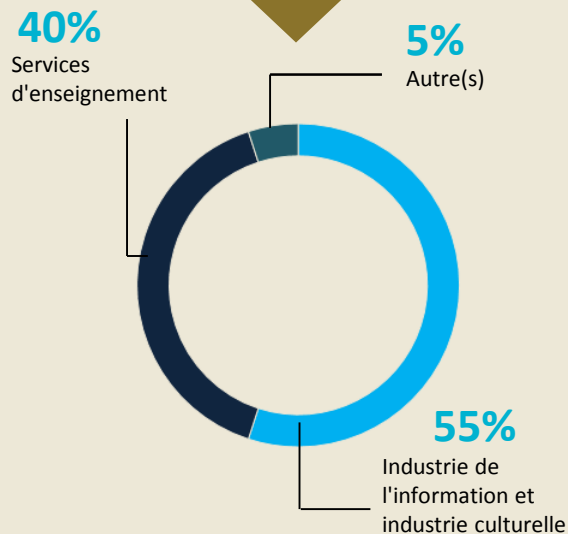
**Professions apparentées**

Adjoints administratifs  
(CNP : 1241)

Bibliotechniciens  
(CNP : 5211)

*Afin d'alléger le texte, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.*

## Emploi selon le secteur



## Exemples d'appellation d'emplois

Assistant de bibliothèque

Commis au classement de livres –  
bibliothèque

Commis aux prêts inter-bibliothèques

## Fonctions principales:

- mettre en circulation et recevoir les livres et autres documents de la bibliothèque;
- trier et ranger les livres et d'autres documents de la bibliothèque sur les rayons;
- exécuter des tâches de bureau, telles que du classement de dossiers physiques ou électroniques, et faire le relevé des paiements reçus;
- renouveler les abonnements aux périodiques;
- aider les usagers à accéder aux documents et aux services en ligne de la bibliothèque, et à faire des prêts inter-bibliothèques.



# 51

Demande prévues  
2017-2026

# 17,67 \$

Salaire médian par  
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.